



RENDE LE PEUPLE MEILLEUR
 ASSOCIATION ST-JEAN BAPTISTE
 DE MONTREAL.

BULLETIN

DE LA

Caisse
 Nationale
 d'Economie

ADMINISTRATION :
 Bureau de l'Association
 Saint-Jean Baptiste de Montréal

MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL.

(Caisse Nationale d'Economie)

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET DE SECOURS,
FONDÉE, LE 1er JANVIER 1899 :: :: ::

INCORPORÉE EN VERTU DU STATUT
62 VICTORIA, CHAPITRE 93 :: :: :: ::

Siège Social: Monument National, Montréal

BUREAU DE DIRECTION.

MM. J.-X. PERRAULT, Président-Général.
H. LAPORTE, }
J. C. BEAUCHAMP, } Vice-Présidents
L. J. LORANGER Secrétaire-Général
ARTHUR GAGNON, Sec.-Trésorier.
JOSEPH GAREAU, Commandant-Gén.

DIRECTEURS

HON. F.-L. BEIQUÉ,
HON. L.-O. LORANGER, (à vie).
HON. L.-O. DAVID, (à vie).
HON. R. DANDURAND, Sénateur.
J.-J. BEAUCHAMP, C. R.
ALEX. PRUD'HOMME, Marchand.
L.-E. GEOFFRION, Négociant.
ENGÈNE LAFONTAINE, C. R.
E. S. DAGENAIS, M. D.
HERMENEGILDE GODIN.

AUDITEURS

MM. GEO. GONTHIER, Comptable Public.
M.-L.-J. LACASSE, Comptable.

COMITE DE LA CAISSE NATIONALE L'ECONOMIE

HON. F.-L. BEIQUÉ, Président.
HON. R. DANDURAND.
ALEX. PRUD'HOMME.
E. LARIVIÈRE.

COMITE DE SURVEILLANCE

MM. A.-J. LAURENCE, Pharmacien.
J.-A. MAUCOTEL, Député-Régistrateur.
JOS. MATHIEU, March., St-Hyacinthe.
ALBERT FRIGON, Comptable.
J.-O. MARTINEAU, Contracteur.
EMILE PARENTFAU.
LUDGER GRAVEL.

COMITE DU BULLETIN

MM. EUG. LAFONTAINE, Président.
E. G. DAGENAIS, M. D.
L. J. Loranger.

La Caisse Nationale

D'ECONOMIE

VOL. 1—No. 12

MAI 1905

Abonnement : 25c par année

Les Nouveaux Officiers de l'Association Saint- Jean-Baptiste

A sa réunion du 28 avril, le Bureau de Direction de l'Association Saint-Jean-Baptiste a comblé le vide fait récemment parmi ses officiers par un douloureux événement et a rempli de nouveau ses cadres ; car il en est des institutions comme des gouvernements, et le soin des affaires réclame l'application de la maxime : "Le roi est mort, vive le roi."

D'ailleurs, ils sont bien vrais les mots de la ballade "Les morts vont vite", et peut-être est-il heureux qu'il en soit ainsi, puisque sans l'oubli, qui voudrait ou même pourrait vivre ?

Le choix du président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, en remplacement du regretté M. Perreault, était tout indiqué dans la personne du premier vice-président, M. H. Laporte, maire de Montréal.

Le seul obstacle était que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas d'accepter une charge additionnelle qui est loin d'être une sinécure ou une simple affaire d'apparat. Mais le patriotisme a parlé plus fort que toute autre considération, et M. Laporte s'est prêté aux vœux du Bureau de Di-

rection. Aussi nous ne savons lequel des deux, de M. Laporte ou de l'Association Saint-Jean-Baptiste, mérite le plus de félicitations. Car si l'honneur de la présidence d'une société nationale importante, déjà vieille le 70 ans, est appréciable, même pour une personne modeste qui ne compte plus les honneurs ; d'un autre côté l'Association Saint-Jean-Baptiste a juste sujet de se réjouir d'avoir à sa tête un homme aussi bien doué que M. le maire Laporte qui est d'ailleurs trop bien connu pour que nous fassions ici son éloge.

L'élévation à la présidence du premier vice-président faisait une autre vacance, et M. J.-J. Beauchamp a été choisi pour remplir la charge qu'occupait M. Laporte.

Le Bureau de Direction eut difficilement pu faire un meilleur choix. Travailleur infatigable, directeur et rédacteur de la *Revue Légale*, auteur de plusieurs ouvrages de droit très estimés,—qu'il a trouvé le temps d'écrire, tout en exerçant sa profession avec assiduité, et entre autres d'un Code Civil annoté qui est un monument de science—M. Beauchamp occupe une haute place dans le barreau de Montréal et dans le public en général.

M. Beauchamp est aussi un patriote dévoué ; il est animé d'un esprit public large et désintéressé. Les services qu'il a déjà rendus à l'Association Saint-Jean-Baptiste

sont considérables, et tout le monde conserve le souvenir des Soirées de Famille du Monument National, dont il a été le créateur et le directeur, et qui ont été le commencement du théâtre français à Montréal.

Les élections du mois de février ont aussi amené des recrues précieuses dans la personne de MM. Vallières et Larivière, deux échevins éminents de la Cité de Montréal, de M. H. Godin, l'habile président et gérant-général de la Compagnie de *La Presse*, et de M. Louis Loranger, avocat distingué et patriote comme on l'est dans sa famille, le nouveau secrétaire-général.

Avec un Bureau de Direction aussi bien composé, les œuvres de notre grande société nationale ne peuvent faire autrement que de prospérer et de grandir si les Canadiens-français veulent un tant soit peu le seconder et coopérer dans les nobles efforts que font les directeurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste pour doter notre race d'une association puissante répandant partout les bienfaits les plus signalés dans l'ordre matériel, intellectuel et moral, en un mot pour *"rendre le peuple meilleur."*

E. L.

UNE INSTITUTION NATIONALE

Nous reproduisons de votre grand Confrère de LA PRESSE qui a fait une étude de notre institution, LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE. L'article suivant :

Il s'est fondé dans notre Province, et plus particulièrement à Montréal, plusieurs institutions de tous genres ayant certainement rendu d'éminents services à notre population ; mais il en est une entre

toutes qui doit attirer l'attention des personnes soucieuses de leur avenir et de celui de leurs enfants. Nous voulons parler de la Caisse Nationale d'Économie, créée et administrée par l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et ayant son siège social au Monument National. Inspirés par les plus nobles sentiments, ses fondateurs n'ont fait d'exclusion pour aucune classe de la société. Cette caisse devant être utile et avantageuse pour ses membres, il n'était que juste que la population dont se compose notre Province et même celle des Provinces sœurs fussent invitées à partager les bénéfices qui découleront plus tard de cette institution vraiment nationale.

Il y a une chose qui frappe l'esprit de toute personne désireuse d'étudier avec soin le fonctionnement de cette société, c'est le désintéressement de ses fondateurs. Chaque article de ses statuts, chaque ligne de ses règlements ont été dictés exclusivement dans l'intérêt des sociétaires et plus on l'étudie, plus on est convaincu de son utilité et de sa stabilité. Le seul regret qu'on éprouve est qu'elle n'ait pas été créée assez tôt pour que les générations actuelles aient eu l'avantage de s'inscrire dans leur jeunesse et la possibilité de participer plus longtemps aux bénéfices de la société.

Elle s'adresse donc maintenant aux hommes, femmes et enfants de tout âge, les invitant à s'enrôler immédiatement dans ses rangs, demandant à chacun d'apporter sa contribution de 25 cents par mois et de créer un capital inaliénable, qui grossira toujours sans arrêt, sans que jamais un sou en soit distrait ; seul l'intérêt annuel que ce capital produira chaque année sera

distribué sous forme de rente aux sociétaires qui auront 20 ans de présence dans la société.

Outre l'immense avantage de posséder avant longtemps un capital considérable qui sera placé dans le pays et plus particulièrement dans les sections de l'Association, énumérons quelques-unes des raisons qui rendent cette association presque parfaite et qui donnent une garantie indiscutable à ses membres.

1. — Tout son capital est placé pour être accumulé sans interruption et il est augmenté des intérêts composés durant les premiers 20 ans de son existence.

2. — Ce capital est placé sur des garanties de tout repos et il appartient en entier aux membres vivants.

3. — Les décès et les radiations n'entraînent aucune obligation pour la Société, mais au contraire les sommes d'argent versées par ces derniers, avec accumulation, grossissent davantage le capital et augmentent les bénéficiaires qui seront retirés par les rentiers.

4. — Les obligations pour chaque sociétaire sont les mêmes; ils partagent les intérêts avec les autres sociétaires, après 20 ans de présence dans la Société.

Voilà quelques-unes des raisons qui expliquent aux personnes surveillant le fonctionnement de la Caisse Nationale d'Économie, pourquoi le placement des petites sommes versées dans cette société seront si productives. Il n'y a peut-être pas une institution exigeant un si petit capital versé, dont les profits pour les membres qui vivront 20 ans et plus, seront si considérables en proportion du montant déboursé. Nous exposons plus tard quelques détails à

ceux qui n'ont pas le temps d'étudier avec soin les règlements de cette institution véritablement nationale, et nous invitons tous les esprits sérieux à méditer sur les avantages de cette Caisse fondée exclusivement dans l'intérêt public.

UN DERNIER AVIS

Le Bureau de Direction va faire une révision spéciale des sociétaires qui ont des arrrages dûs à la Caisse Nationale d'Économie, en prévision de radier, de la liste des membres actifs, ceux qui ont été inscrits durant les premières années de la société et qui n'ont pas rempli leurs obligations.

Suivant la résolution adoptée à l'assemblée annuelle dernière, il a été accordé à ces retardataires un délai de trois mois qui seront expirés au 30 juin prochain.

En conséquence, il est important que les percepteurs fassent un rapport des montants perçus avant cette date, et que des efforts soient renouvelés auprès des retardataires pour leur faire acquitter leurs dûs pendant qu'il en est temps.

Plusieurs ont payé une partie de leurs arrrages et ont demandé une suspension pour la balance à être payée durant l'année. Ces demandes ont été accordées chaque fois que les raisons données ont été jugées valables par le Bureau de Direction.

ARTHUR GAGNON,

Sec.-Trés.

Le Fil de la Vierge.

Jésus rit au soleil d'avril ;
La vierge file sa quenouille,
De-ci, de-là, tirant le fil.

Le sommeil vient, le fil se brouille
Aux doigts qu'a lassés le fuseau.
La vierge a filé sa quenouille.

Mais voici qu'un petit oiseau
Entre par la fenêtre ouverte ;
Vite, il prend du fil au fuseau.

A travers la campagne verte,
Il s'envole tout triomphant,
Sortant par la fenêtre ouverte.

Quand, aux cris du petit enfant,
S'éveilla la blonde fileuse,
L'oiseau partait tout triomphant.

Vers sa couvée encore frileuse
Il fuit, laissant flotter dans l'air
Le fil soyeux de la fileuse.

Il vole jusqu'au ruisseau clair
Où son nid chante sur la berge ;
Et depuis lors on voit dans l'air

Frisonner les fils de la Vierge.

GLANURES

Grains de Foi. — Heureux celui
qui veille aux besoins de l'indigent,
le Seigneur ne délivrera au jour de
l'affliction. *Psaume XLI.*

Remplissez votre tâche pendant
le temps qui vous est accordé et
Dieu vous en paiera le salaire
l'heure venue. *Eccl.*

Grains de Sagesse. — N'agis pas,
n'écris pas sous une influence de
colère ou de haine, afin de t'épar-
gner des regrets.

S. Smith.

Il faut, pour plaire aux autres,
parler peu de ce qui vous intéresse,
et beaucoup de ce qui les touche.

Valery Radot.

Notre Pays

(Suite)

CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT

Les chambres électives furent accordées par le gouvernement anglais à la Nouvelle-Ecosse, en 1758, à l'Île du Prince-Edouard, en 1773, au Nouveau-Brunswick, en 1785. En 1791, le Haut et le Bas-Canada furent divisés, chaque province fut dotée d'une législature séparée. L'acte impérial créant les deux provinces contenait le germe d'un gouvernement responsable, qui fut accordé en 1841, lors de la réunion des provinces. Le gouvernement responsable ne fut définitivement établi dans la province du Canada qu'en 1847; dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, en 1848, dans l'Île du Prince-Edouard, en 1851, et dans la Colombie-Britannique, en 1871.

Les Territoires du Nord-Ouest furent d'abord soumis à l'administration du lieutenant-gouverneur du Manitoba et au conseil nommé par le gouvernement fédéral (loi de 1880) et au lieutenant-gouverneur et au conseil en partie élu et en partie nommé par le gouvernement. En 1888, ces territoires furent soumis au contrôle d'un lieutenant-gouverneur et d'un conseil composé de quatre membres choisis par une assemblée composée de 22 députés élus par le peuple, ensuite par un lieutenant-gouverneur, une Assemblée exécutive et législative, avec les mêmes pouvoirs que ceux accordés aux autres provinces, à l'exception du droit des emprunts d'argent sur le crédit de la province. Finalement, par un lieutenant-gouverneur et un conseil exécutif choisi par le gouverneur parmi les membres de

l'Assemblée et réélu par le peuple en entrant en charge, ce dernier arrangement ayant été mis en vigueur le 1er octobre 1897.

A la session de 1887, les districts d'Assiniboïa, Alberta, Athabaska et Saskatchewan ont été pour la première fois représentés dans le parlement fédéral; quatre représentants à la Chambre des Communes et deux au Sénat leur ont été accordés.

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement Fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Le mode de gouvernement établi en Canada, en vertu de l'Acte de l'Union de 1867, est une Union fédérale (la première de ce genre dans l'Empire britannique) laissant à un gouvernement général ou central le contrôle de toute affaire se rapportant au développement, la permanence et l'utilité de toute la Puissance, et à un nombre de gouvernements locaux ou provinciaux ayant le contrôle de toute affaire se rapportant naturellement à leur juridiction définie, chaque gouvernement étant administré suivant le mode anglais des institutions parlementaires.

Au souverain sont attribués le gouvernement et le pouvoir exécutif du Canada, ainsi que le commandement en chef des forces navales et militaires au Canada. Sa Majesté est représentée par un Gouverneur général nommé par le

Roi en conseil, mais payé par le Canada.

Le parlement du Canada est composé: 1° du Souverain; 2° d'une chambre haute appelée le Sénat; 3° d'une chambre basse ou Chambre des Communes.

Le Gouverneur général gouverne par l'entremise d'un conseil connu sous le nom du Conseil privé du Canada, qui est responsable au Parlement.

Le nombre actuel des sénateurs est de 81, répartis comme suit: Ontario, 24; Québec, 24; Nouvelle-Ecosse, 10; Nouveau-Brunswick, 10; Ile du Prince-Edouard, 4; Manitoba, 4; Colombie-Britannique, 3, et 2 pour les Territoires du Nord-Ouest.

La Chambre des Communes, qui est élue par le peuple pour un terme de cinq ans, est aujourd'hui composée de 213 membres.

Ce nombre est déterminé par les dispositions de l'Acte de la Confédération et la représentation est rajustée après chaque recensement décennal, par acte du parlement. Le nombre 65 est fixé pour la province de Québec et les autres provinces sont représentés suivant la proportion de leur population constatée à chaque recensement, et d'après ce que le nombre 65 serait à la population de la province de Québec ainsi constaté. La Colombie-Britannique, d'après les termes de son admission dans la Confédération, ne devra jamais avoir moins de six représentants.

La représentation proportionnelle pour chaque membre et le nombre de représentants actuels se trouvent dans le tableau suivant:

Ontario	92	22,989
Québec	65	12,900
Nouvelle-Ecosse	20	22,520
Nouveau-Brunswick	14	22,947
Ile du P.-Edouard	5	21,815
Manitoba	7	71,786
Colombie-Brit.	6	16,299
Territoires du N.-O.	4	16,700
	<hr/>	<hr/>
	213	22,668

Les constitutions des quatre provinces, savoir: Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, qui formaient la Puissance du Canada en 1867 (lorsque l'Acte de la Confédération a été sanctionné), sont dans le principe, les mêmes, à l'exception des provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui n'ont qu'une seule Chambre, l'Assemblée législative.

Les deux autres provinces ont les deux chambres. Les provinces créées et admises depuis la fondation de la Confédération n'ont qu'une seule chambre d'assemblée élective.

Quant aux détails, ces Chambres d'assemblée sont sur les mêmes principes que le gouvernement fédéral.

Les députés des différentes législatures, de même que les membres du parlement fédéral, reçoivent une indemnité.

Par l'Acte de la Confédération, le Gouverneur général doit nommer les juges des cours supérieures, de district et de comté, dans chaque province, et leurs salaires, allocation et pensions sont fixés par le parlement du Canada.

La plus haute cour en Canada est connue sous le nom de cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections contestées et peut faire un examen et un rap-

port sur tout bill privé, ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elle-mêmes, à la condition, toutefois, que la législature adopte un acte accordant telle juridiction. D'après l'Acte du parlement du Canada de 1891, le Gouverneur général en conseil peut référer à la cour Suprême tout cas où il s'agit d'une affaire concernant l'intérêt public.

La cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut toujours en appeler de la décision de la cour Suprême, excepté dans les cas criminels, au comité judiciaire du Conseil Privé, en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas, les jugements sont toujours décisifs.

La cour de l'Échiquier est présidée par un seul juge, il a juridiction exclusive en première instance dans tous les cas où demande est faite ou recours cherché au sujet de toute matière qui pourrait avoir fait le sujet d'une poursuite en action devant la cour de l'Échiquier, siégeant comme cour des revenus contre la Couronne ou aucun de ses officiers. Cette cour a aussi juridiction concurrente en première instance dans tous les cas où l'on cherche à appliquer quelque loi relative au revenu. Elle est aussi une cour coloniale d'amirauté.

Les cours Supérieures des différentes provinces sont constituées de la manière suivante: dans Ontario, la cour Suprême de Justice composée du juge en chef d'Ontario et trois juges d'appel, et la

savoir: les divisions du Banc du Roi et des Plaids Communs. Chacune de ces divisions est présidée par un juge en chef et deux juges, et la division de la Chancellerie est présidée par un chancelier et trois juges. Québec, le juge en chef du Banc du Roi et cinq juges puînés, le juge en chef de la cour Supérieure et vingt-neuf juges puînés dont les résidences sont fixées dans diverses parties de la province. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, le juge en chef de la cour Suprême, le juge en Équité et cinq juges puînés respectivement. Le Manitoba, le juge en chef et trois juges puînés. La Colombie-Britannique, le juge en chef et quatre juges puînés. L'Île du Prince-Édouard, le juge en chef et deux juges assistants. Dans les Territoires du Nord-Ouest il y a cinq juges puînés de la cour Suprême.

Il y a aussi les cours de comté, ayant une juridiction limitée, dans les différentes provinces, à l'exception cependant des Territoires du Nord-Ouest. Les magistrats de police et les juges de paix sont compris dans l'administration de la justice.

La police à cheval dans les Territoires du Nord-Ouest forme le tribunal de la justice. Les commissaires et assistants-commissaires ont tous les pouvoirs des magistrats stipendiaires, et le surintendant est *ex-officio* juge de paix.

En vertu d'un arrêté de la Reine en date du 23 juin 1870, et en vertu d'un arrêté de la Reine, du 21 juillet 1880, les Territoires non organisés sont devenus la possession du Canada.

(A suivre)

CAISSE NATIONALE d'ÉCONOMIE Rapport du mois d'Avril 1905

RECETTES

ÉTAT DE CAISSE.

Balance en mains au 31 Mars 1905.....		\$36 577.04
Versements, Classe A.....	\$ 1,273.75	
Versements, Classe B.....	548.50	
Intérêts de l'Oeuvre et Fabrique de Labelle.....		1,822.25
Fonds d'amortissement, Oeuvre et Fabrique de Labelle.....		990.20
Intérêts sur Contributions Mensuelles.....		105.34
Association St. - Jean-Baptiste, Emprunt temporaire.....		14.75
		600 00
		\$ 40,109.58

DEBOURSES

Commutations mensuelles.....		0.34
		\$ 40,109.24
Prêt à la Cité de Montréal sur débentures.....		40,000 00
		\$ 109.42
Balance en Banque.....		

CAPITAL INALIENABLE AU 30 AVRIL 1905

Débentures de la Cité de Montréal.....		\$ 7,750.00
Prêt à la Commission Scolaire de la Ville de la Côte St-Louis.....	20,000.00	
Prêt à la paroisse de Labelle.....	19,698.80	
Prêt à la Paroisse de Dorval.....	11,632.19	
Prêt aux Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaskaville.....	54,299.89	
Prêt à la Cité de Montréal sur débentures.....	\$ 40,000 00	
Moins Emprunt temporaire.....	600.00	39,400.00
Banque de la Cité et du District (dépôt).....	109.24	
Intérêts accrus au 30 Avril, 1905.....	1,014.51	
		\$153,904 63

ARTHUR GAGNON Sec. Tres.



CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Quelques noms extraits des registres des sociétaires

N.B.—Le chiffre qui suit chaque nom, indique le nombre de sociétaires inscrits et le signe * indique le paiement des premiers 20 ans, fait d'avance.

Son Honneur le Maire de Montréal, premier sociétaire

Béique, Hon. F.-L., Sénateur	9	Gagnon, Rév. A.-O., Professeur	1
Gagnon, Arthur, Ex-échevin	* 8	Jeannotte, H., Médecin	7
David, Hon. L.-O., Sénateur	3	Terroux, Ls, Comptable	2
Dandurand, Hon. R., Sénateur	3	DeLorimier, R.-S., Avocat	3
Crépeau, Jules, Ass. Greffier	1	Bissonnette, A.-C.-A., N. P.	5
Fortier, Jos., Imprimeur	3	Leduc, A.-A., Bourgeois	6
Décary, Arthur, Pharmacien	* 3	Masson, Mme J.-E.	3
Beauchamp, J.-J., Avocat	6	Mount, P.-E., Médecin	3
Gariépy, Rév. C.-A., Professeur	1	Gagnon, N.-T., Constructeur	* 2
Simard, Rév. H.-A., Professeur	1	Prud'homme, Alex., Marchand	7
Gervais, Rév. J.-A., Professeur	1	Gratton, Chas., Rentier	5
O'Neil, Rév. Thos., Professeur	1	Terroux, Robert, Courtier	1
Masson, E.-H., Manufacturier	7	Bourbeau, Ranville, Avocat	2
Bruchési, Chas., Avocat	3	Labadie, C.-E.-E.-F., Médecin	1
DeMartigny, Adélar, Notaire	3	Surveyer, L.-J.-A., Marchand	3
Brodeur, Hon. L.-P., Min. Fédéral	7	Brunet, Jos., Ex-Echevin	* 2
Bégin, Rév. H., Professeur	1	Dubeau, Eudore, Dentiste	3
Duchesneau, J.-A., Médecin	3	Guillet, P.-O., Notaire	9
Perrault, Rév. A., Vicaire	1	Laframboise, Arthur, Com. Voy.	2
Goeffrion, L.-E., Epicier en Gros	7	Loranger, Hon. L.-O., Juge	3
Maucotel, J.-A., Régistrateur	3	Bourdon, J.-A.	* 1
Ostigny, P.-E., Pharmacien	2	Dostaler, D'Angeville	3
Laurence, A.-J., Pharmacien	5	Poitras, N.-C., Médecin	1
Ladouceur, Dan., Médecin	2	Cochard, Rév. L.-P., Vicaire	1
Lacasse, F.-X.-O., Notaire	3	Filion, Alex., Com. Voy.	7
Lancôt, Aimé, Marchand	5	Chaffers, Joseph, Médecin	* 2
Crépeau, Isidore, Agt. Assurance	5	David, Odilon, Marchand	6
Dubois, Rév. Nazaire, Professeur	1	Noel, Romuald	6
Désautels, J.-C.	* 3	Langlois, Chas., Marchand	6
Lavigne, J.-B.-E., Médecin	2	Manseau, Frs	4
Loranger, J.-H., Avocat	1	Hurtubise, Edwin, Agt. Assurance	6
Frigon, A.-P., Comptable	3	Lionais, Alfred, Journaliste	1
Perrault, Rév. Hild(ge, Vicaire	1	Contant, P., Notaire	1
Daubigny, Th., M. V.	1	Barry, Robertine, Journaliste	1
Lavallée, Oscar, Avocat	1	Chaussé, L.-U., Régistrateur	* 2
Forget, L.-C., Banque d'Epargne	1	Lafontaine, Eug., Avocat	5
Papineau, G.-B.	5	Vidricaire, Cléophas, Hôtelier	3
Lionais, Henri, Journaliste	5	Girouard, J.-M., Cons. Législatif	6
Chauret, J.-A., Membre Parlement	5	Gougeon, sidore, Epicier	* 1
Choquette, Emery	5	Beauchemin, L.-J.-O., Libraire	6
Chagnon, C.-P., Ancien Marchand	* 1	Beaudry, Joseph, Manufacturier	3
Poirier, L.-E., Peintre	2	Poisson, Adolphe, Régistrateur	1
Gosselin, L.-A., Avocat	1	Daigle, C.-A., Médecin	1
Laurier, R.-C., Médecin	4	Moffatt, A.-A.	7
MacDuff, Stan., Médecin	5	Baril, Rév. A., Curé, St-Rémi	1
Beullac, Marcel, Ingénieur Civil	1	Charlebois, Emélie	* 1
Gervais, Hon., M. P.	4	Tanguay, Mgr E.-C., Sherbrooke	1
Charbonneau, T.-J., Ing. Civil	2	Renaud, L.Z., Médecin	2
Vanier, Odilon, Marchand	3	Gauvin, L.-C., Pharmacien	4
Grothé, T.-A., Marchand	3	Martineau, J.-O., Jr., Entrepreneur	1
Bernard, A.-A., Médecin	4	Gagnon, Marcel, Laprairie	6
Beaudry, Henri, Manufacturier	7	Maréchal, L.-T., Avocat	1
Anteil, Jeanne	* 1	Desjardins, Hon. A.	1
Lachapelle, Rév. Hormisdas	1	Lafleur, J.-L., Notre-Dame de Grâce	5
Baillargeon, J.-B.-A.	1	Magnan, Rév. J.-H., Vicaire	1
Charlebois, Eugénie	* 1	Robidoux, Hon. J.-E.	1
Plamondon, Rév. J.-A.-R., Curé	1	Dagenais, Elp., Echevin	1
Moreault, Rév. A.-G.	2	Choquette, Hon. P.-A., Québec	7
Lamoureux, C.-T., Médecin	5	Leclair, Noé, Echevin	2
Langevin, Zaïde	* 1	Lafrance, Rév. F.-X.-E.-J., St-Esprit	1
Martineau, J.-O., Entrepreneur	8	Racette, Rév. A.-G., St-Alexis	1
Poirier, Alp., St-Jean-Bte de Rouv.	9	Bourbonnais, J.-A., Pont Château	6
Beaupré, Charles, Pharmacien	3	Granger, F.-J., Libraire	2
Beauchamp, J.-C., Comptable	2	DeLorimier, S.-A., Avocat	4
Parizeau, Damase, Marchand	4	Courteau, Rod., Comptable	7
Beaudry, N.-J.-E., Bijoutier	1	Maillet, Gaston, Dentiste	2
Deguise, J.-O., Entrepreneur	1	Fortier, Louis, Marchand	6
Dumont, J.-Bte, Agent d'Assurance	4	Fortier, Héliodore, Marchand	7
Boucher & Mercier, Marchands	9	Gauvreau, C.-A., M. P.	* 3
Lemieux, Narcisse, Comptable	3	Labelle, H.-P., Marchand	6
Demers, L.-P., M. P.	3	Delorme, J.-A.	3
Gervais, Rév. Stan., Professeur	1	Alluisi, Charles, Manufacturier	3
Gervais, Rév. J.-A., Professeur	1	Desjardins, C.-H., Médecin	4

Lecours, J.-E.-W., Pharmacien	3	Baillargé, F.-A., Curé, St-Hubert	5
Marais, Bénédi, Sabrevois	9	Dumesnil, J.-A., Maire, Côte. Land.	2
Héroux, Pierre, Rentier, pour ses en-		Cusson, L.-A., Manufacturier	5
fants et petits-enfants	39	Grothé, L.-O., Marchand	8
Perrault, J.-B., Huissier	6	Bernard, L.-A., Pharmacien	4
Letang, Anselme, Marchand	1	Masson, L. de G., Médecin	5
Audet, Mlle Christine	* 1	Morin, Joseph, Notaire	2
Faribault, J.-L., Avocat	3	Bérard, Alfred, Manufacturier	7
Camirand, Wilfrid, Avocat	3	Ayotte, A.-A., Hôteleur	4
Normandeau, Bédard, L'Assomption	3	Moreau, Rév. J.-A., Professeur	1
Vallières, Stanislas, Echevin	3	Lclairier, Rév. J.-A., Professeur	1
Chênevert, C.-A., Député de Berthier	1	Demers, Clérinda	* 1
Durand, L.-H.	3	St-Amour, Blanche-Aurore	* 1
Bourbonnais, J.-B., St-Polycarpe	5	Boyer, L.-J.-C.-E., Avocat	2
Lamarre, J.-P., L'Acadie	* 2	Tellier, J.-Alférie, St-Hyacinthe	9
Benoit, E.-P., Médecin	1	Pigeon, J.-W., Rentier	3
Durocher, L.-B., Médecin	1	Champagne, E.-O., Inspecteur	3
Mélançon, J.-M., Professeur	1	Turgeon, Edouard, Avocat	3
Dignard, Cléophas, Manufacturier	6	Beauparlant, Rév. M.-T., St-Jérôme	5
Décarie, Théophile, Avocat	5	Laurier, Henri, Arthabaskaville	4
Fréchette, Nap., Epicier	* 2	Décary, Benjamin, Montréal-Ouest	8
Lafontaine, Ulric, Magistral	3	Leduc, J.-P., Médecin	7
Majeau, Rév. J.-A., Chapelain	1	Renaud, Alp., St-Rémi	9
Terrault, Pierre, Notaire	5	Monette, Dominique, Député, Nap.	2
Pilon, V.-A., Entrepreneur	* 2	Beaudry, Rév. J.-A.-T., St-Rémi	1
Paiement, Rév. Arm., Montréal	1	Desrosiers, Rév. L.-J.-A.	1
Latour, Rév. J.-B.-H., Montréal	1	Beaupré, Tél., Prés. Union Ouvrière	1
Bernier, Camille, Médecin	4	Beaudoin, J.-E.-A., Médecin	3
Marier, Mlle Célénie, Professeur	1	Berthiaume, Rév. Arthur, Professeur	1
Lamouroux, David, Montréal	4	Boucher, J.-A., Musicien	* 3
Huguenin, W.-A., Médecin	1	St-Louis, Freddy	* 1
Sénécal, L.-H., Montréal	* 2	Moreau, Wilbrode	2
Hervieux, H., Médecin	1	Circé, Éva, Journaliste	1
Maréchal, M., Avocat	1	Corbeil, Rév. F., Curé, St-Benoit	* 1
Pépin, Gustave, St-Léonard	3	Toupin, Oviat, Hôteleur	6
Jodoin, Joseph, Maire, Ste-Madeleine	1	Décarie, J.-A., Avocat	2
Dessaulles, C., Avocat	2	Rive, t Nap., Médecin	8
Simar, A.-P., Agent d'Assur.	1	Gouin, Hon. Lomer, Ministre	4
Vaudreuil, Rév. Jos.-Alc.	1	Maurice, P.-E., M. V.	4
Routhier, Rév. J.-Bte, Curé, Masson	1	L. M. Pelletier, M.D., Hull, Qué.,	5
Plamondon, J.-A., Comptable	1	Ovide Desjardins, Ste-Rose	5
Massé, Joseph, Joliette	10	Henri Coutu, Rentier, Montréal	8
Dufault, Rév. E.-D., Ste-Cunégonde	1	Pierre Desforges, Entrepreneur, Mont-	
McGee, Lawrence, March. L'Arrière	1	réal	7
Bonhomme, Jos., Agt. d'Assurance	1	Joseph Marion, N.P., St-Paul l'Ermite	1
Poisson, Rév. J.-E., St-Jean des P.	1	Rodolphe Laurence, Com. Voy., Mont-	
Forget, Rév. A., Curé, St-Sixte	1	réal	6
Picotte, Rév. L.-A., L'Assomption	1	Moise Landry, St-Lin des Laurentides	6
Plante, Rév. L.-E.-André, Montréal	1	H. L. Sylvestre, M. D., Montréal	4
Gareau, J.-O., Marchand	8	L. J. V. Cléroux, M.D., Montréal	8
Bleau, N., N. P.	4	Miller Lucien, M.D., Ste-Émérie de	
Brodeau, M.-A., Tailleur	4	l'Énergie	2
Bonnier,, Benjamin, Médecin	2	S. Boucher, M.D., Montréal	5
Deguire, Th., Manufacturier	2	Ulric Granger, Marchand, Montréal	3
Harris, J.-W., Entrepreneur	* 5	Joseph Briard, Plombier, Montréal	5
Tarte, L.-J., Journaliste	2	Trefflé Bleau, Maire Maisonneuve	2
Lemieux, Rod., Avocat	3	Rocheleau François, Cap de la Magde-	
de Boucherville, C.-B., Sénateur	6	leine	3
Tourville, Rod.	* 2	Robert H. A., "La Presse", Montréal	2

SECTION ET BUREAU DE PERCEPTION

DE LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des Percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des Percepteurs.
1	Section St-Michel d'Yamaska;	MM. E. Parenteau, Président; S. Lauzière, 1er Vice-Président; P. Pelletier, 2e Vice-Président; J. St-Germain, Commandant; Alp. Béland, Secrétaire-Trésorier et Percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.	9	St-Jean-Baptiste de Montréal . . .	J. A. Boucher.
2	Ste-Cunégonde	J. Labelle.	10	St-Léonard Port Maurice . . .	G. Pepin.
3	Côte-des-Neiges	Delphis Pepin.	11	St-Laurent	C.-S. Tassé, N. P.
4	Côte St-Michel	W. Godin.	12	Ste-Geneviève	Dan. Ladouceur.
5	Sault-aux-Récollets	U. Corbeil.	13	Lachine	Stan. Lefebvre.
6	Notre-Dame-de-Grâce	Alf. Décarie.	14	St-Vincent de Paul	Cyrille Bisson.
7	Hochelega	W. Desjardins.	15	Ste-Rose	A.-A. Legault.
8	St-Henri de Montréal	J.-E. Lague.	16	Ste-Dorothée	Raoul Seers.
			17	St-Martin	J.-W. Lavoie.
			18	Côteau Landing	Oscar Brunet.
			19	Les Cèdres	J. N. N. Roberge.
			20	St-Polycarpe	W. Joly.
			21	St-Clet	V. Laframboise.
			22	St-Télesphore	J.-H. Gareau.

Nos des sections et bureaux.	Sections bureaux de perceptions.	Noms des Percepteurs.
23	Vaudreuil	A.-C. Denis, M. D.
24	Ste-Justine de Newton	Nap. Bédard.
25	Rigaud	J. McMillan.
26	L'île Perrot	Rév. M. Duhamel.
27	Ste-Scholastique	Siméon Lamarche.
28	St-Augustin	J.-E. Rochon.
29	St-Eustache	J.-P. Gagnon.
30	St-Joseph-du-Lac	V. Desjardins.
31	St-Hermas	P.-E. Pager, M. D.
32	Ste-Monique	Dam. Léonard.
33	St-Benoit	Alex. Gratton.
34	Oka	R. Charest.
35	St-Philippe	Tél. Laframboise.
36	St-André	Th. Raymond.
37	Huberdeau	Az. Turcotte.
38	St-Adolphe	W.-P. Bergin.
39	St-Calixte	Méd. Duval.
40	St-Alexis de Montcalm	Octave Magnan
41	St-Julienne	Jos. Sylvestre.
42	St-Esprit	J.-F. Daniel, N. P.
43	St-Théodore	A. Beaudry.
44	St-Hypolite	B. Gohier.
45	St-Donat	Jos. Thibault.
46	L'Assomption	M. Gauvin.
47	St-Paul l'Ermitte	Omer Séguin.
48	St-Lin des Laurentides	Sam. Goulet.
49	St-Roch de l'Achigan	D. Poirtras.
50	Lachenaie	O. Brière.
51	Repentigny	Omer Séguin.
52	L'Epiphanie	Ludger Mongeau.
53	St-Henri de Mascouche	J. P. Mathieu, N.P.
54	St-Edouard	Hyacinthe Lussier.
55	Joliette	J.-J. Shepperd.
56	St-Cléophas	J.-A. Martineau.
57	St-Félix de Valois	Th. Hénault.
58	Ste-Elisabeth	Jos. Gadoury.
59	Lavaltrie	Télesphore Picard
60	St-Thomas de Joliette	J.-L.-A. Masse, M. D.
61	St-Paul de Joliette	R. Beaudoin.
62	Berthierville	Th. Gervais, M. D.
63	St-Cuthbert	L.-P.-H. Roberge.
64	Lanoraie	J.-S. Ferland, M. D.
65	St-Gabriel de Brandon	Ls Jacques.
66	Pont Maskinongé	Alp. Lamy.
67	St-Léon	Henri Martin.
68	St-Paulin	Sim. Guimond.
69	Louiseville	Dr J.-A. Plante.
70	St-Alexis-des-Monts	Adolphe Lemay.
71	Trois-Rivières	P.-O. Guillet.
72	Yamachiche	P. Belmarre.
73	St-Sévère	J.-Ovide Héroux.
74	St-Boniface	J.-C. Gélinas.
75	St-Elie	Max. Philibert.
76	Cap de la Madeleine	S. Rocheleau.
77	St-Jean-des-Piles	Rév. E.-H. Poisson.
78	Les Ecoreuils	L. Dussault.
79	Pointe-aux-Trembles	Nap. Mercure.
80	Grondines	Euc. Archambault.
81	St-Alban	C.-I. Douville.
82	Cap Santé	Louis Jacques.
83	St-Marc	S. Paquin.
84	Portneuf	Salomon Germain.
85	St-Ubald	Jos. Hardy.
86	St-Roch, Québec	J.-E. Plamondon.
87	Québec	P. Lamontagne.
88	St-Michel Archange	M. Coupal, N. P.
89	Les Saules, Qué.	H.-O. Roy, N. P.
90	Beauharnois	J.-C. Trudeau, N. P.
91	Valleyfield	J.-J. Marchand.
92	Ste-Philomène	J.-Bte D'Amour.
93	Ste-Clotilde	R. Marcil.
94	St-Rémi	Jos. Allard.
95	Sherrington	Césaire Gagné.
96	Napierville	Rom. Richardson.
97	St-Jacques-le-Mineur	B.-C. Lafontaine.
98	St-Isidore	Aimé Lanctôt.
99	St-Constant	Narcisse Longtin.

Nos des sections et bureaux.	Sections bureaux de perceptions.	Noms des Percepteurs.
100	Laprairie	J.-B.-J. Brassard.
101	St-Philippe	Eximère Martin.
102	Chambly Bassin	Charles Roy.
103	St-Lambert	Elz. Perras.
104	St-Hubert	Hubert Robert.
105	Longueuil	J.-M.-G. Girouard.
106	Boucherville	J.-A. Demers, M. D.
107	St-Basile-le-Grand	F. Bouthillier.
108	St-Blaise	Tancrede Morin.
109	St-Jean, Qué.	Louis Mayrand.
110	L'Acadie	L. Paradis.
111	St-Luc	Ludger Denault.
112	St-Valentin (Stotsville)	S. Bouchard
113	Ile-aux-Noix	N.-A. Hébert.
114	Lacolle	H. Gaudreau.
115	St-Athanase	P. Contant.
116	Versailles	C.-E. Coderre.
117	Sabrevois	L.-A. Comeau.
118	Henryville	Arthur Pigeon, N. P.
119	Ste-Brigide	O. Archambault.
120	St-Sébastien	P. Lecompte.
121	St-Alexandre	J.-E. Boivin, N. P.
122	Village Richelieu	A.-D. Trudeau.
123	St-Césaire	Henri Grisé.
124	St-Hilaire	J.-E.-M. Desrochers.
125	St-Jean-Bte de Rouville	E. Desautels.
126	Ste-Angèle de M.	Alf. Ménard.
127	L'Ange Gardien	C.-H. Godin.
128	Rougemont	Jethro Bachelder.
129	Marieville	Nap. Préfontaine.
130	St-Hyacinthe	Jos. Mathieu.
131	La Présentation	Jos. Meunier.
132	St-Barnabé	Jaddus Ethier.
133	St-Jude	Jos. Lamoureux.
134	St-Thomas d'Aquin	Nap. Daignault.
135	St-Charles	P. Meunier.
136	Ste-Madeleine	Jos. Jodoin.
137	St-Denis	L.-O. Dauray, N. P.
138	Verchères	Félix Larose.
139	St-Julie	Alexis Chicoyne.
140	Beleoil	P.-N. Bédard, N. P.
141	St-Marc	J.H. Gervais.
142	Contrecoeur	J.-B. Dupuy, N. P.
143	St-Antoine	André Giard.
144	Ste-Victoire	A. Paulhus.
145	Sorel	L.-N. St-Martin.
146	St-Roch	Ev. Marcotte.
147	St-Joseph des Prairies	J.-B. Desrochers.
148	St-Thomas de P.	A. Mondou, N. P.
149	St-François du Lac	A. Desmarais.
150	Nicolet	H.-P. Dufresne.
151	Bécancourt	A.-A. Leduc.
152	Gentilly	J.-N. Tourigny.
153	St-Grégoire	J.-A. Prince.
154	Drummondville	J.-T. Caya, N. P.
155	St-Guillaume	Stan. Lamoureux.
156	St-Bonaventure	Ernest Lemaire.
157	South Durham	H.-H. Préfontaine.
158	St-Liboire	Jos. l'Heureux.
159	Ste-Rosalie	Isaie Desmarais.
160	St-Ephrem d'Upton	L.-P. Dupré, N. P.
161	Village d'Upton	P. Fafard, N. P.
162	Ste-Hélène	V.-L. Collette.
163	St-Simon	Ls-A. Fournier.
164	Acton Vale	J.-M. Bordua, N. P.
165	St-Théodore d'Acton	E. Proulx, N. P.
166	Granby	Aug. Mathieu, M. D.
167	Roxton Pond	A. Constantineau.
168	Roxton Falls	F. Beauchemin.
169	West Shefford	J.-A.-E. Brun, M. D.
170	Waterloo	H. Gingras.
171	Sutton	C.-U.-R. Tartre, N. P.
172	Magog	L. A. Desève.
173	East Angus	Rév. J.-A. Plamondon.
174	Sherbrooke	L.-E. Coderre.
175	Windsor Mills	Wil. Bégin.
176	Brompton Falls	J.-A. Allard.
177	Richmond	Henri Girard, N. P.

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des Percepteurs.
178	Arthabaskaville	F.-X. Lemieux.
179	Stanford	J.-E. Lachance.
180	Victoriaville	G. A. Letourneau.
181	Plessisville	J.-H. Dutil.
182	St-Ferdinand	L.-A. Paradis, N. P.
183	St-Romuald	P.-E. Lemieux, M. D.
184	Chaudière Mill	Eusèbe Bégin.
185	St-Pierre, Mont.	Estelle Bélanger.
186	St-Pascal	B.-M. Deschênes, M. D.
187	St-Armand	D. L'Écuyer.
188	Frelighburg	F. Robert.
189	Dunham	Nap. Ménard.
190	St-Ignace	B.-S. Lavoie.
191	St-Sophie	Rév. J.-H. Forbes.
192	Villemarie	Aug.-J. Aubin.
193	St-Jérôme	J.-E. Parent, N. P.
194	St-Thérèse	H. Deschambault.
195	Terrebonne	Urgel Poitras.
196	St-Anne des Plaines	Cam. Therrier.
197	St-Sauveur	Jos. Chevalier.
198	St-Janvier	Zénon Alarie.
199	St-François de Sales	S. Charbonneau.
200	St-Lucie	Thos. Ménard.
201	St-Adèle	F.-X. St-Denis, N. P.
202	St-Agathe	Alph. Valiquette, N. P.
203	St-Faustin	Jos. Pelletier, M. D.
204	St-Jovite	Jos. Charbonneau.
205	St-André Avellan	L.-M. Robert.
206	St-Casimir de Ripon	A.-A. Aubry.
207	St-Emile de Suffolk	Rév. J.-M. Pilon.
208	St-Sixte	Rév. André Bazinet.
209	Hartwell	H. Locas.
210	Masson	G.-A. Dugal.
211	Papineauville	J.-O. Gauthier.
212	St-Rémi d'Am.	D. Thomas.
213	L'Annonciation	Jos. Pratte.
214	Nominigüe	Hormisdas Lefebvre
215	Guigues	Alph. Côté.
216	Hull, No 1	A.-I. Tellemosse, M. V.
217	St-Cécile de M.	C. Pichette.
218	Gracefield	P. St-Jacques.
219	St-G. de Bouchette	Jules Patry.
220	Maniwaki	Anastase Roy.
221	Montcerf	Barnabé Aumond.

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des Percepteurs.
222	Lac Ste-Marie	Barnabé Emond.
223	Rivi(re Joseph	Les Lévesque.
224	Aylmer	P.-L. Dumouchel, N. P.
225	Hull, No 2	Jos. Cousineau.
226	Webster	Z. Potvin.
227	Lowel, Mass. E.-U.	O. Benoit.
228	Manchester, N.H.	J. A. Guay.
229	Gardner, Mass.	A.-P. Lachance.
230	St-Victor d'Alfred	A. Gareau.
231	Hawkesbury, Ont.	J.-A. Landriault.
232	L'Original, Ont.	Jos. Bélanger.
233	Plantagenet	W. Desjardins.
234	St-Thomas d'Alfred	Max. Thivierge.
235	St-Anne de Prescott. Rév. J. Coderre.	
236	Glen Robertson,	J.-L.-M. Ménard.
237	Alexandria	A. Meloche.
238	Rockland	H.-O. Wait.
239	St-Barthélemi	Frs Rouleau, N. P.
241	St-Louis de G.	P. Dansereau, M. D.
240	Pointe du Lac	Arthémis Biron.
242	St-Jean de Matha	Améée Dugas, N.P.
243	Labelle Que.	Dr J. A. Biganessé.
241	Curran Ont.	Revd J. L. H. Major.
245	Dorval Sta.	Benj. St-Aubin.
246	St-Alphonse de Joliette. F. M. Trudeau.	
247	St-Côme	Jos. Gaudet.
248	St-Emélie de l'Energie	N. Beaupré.
249	St-Stanislas de Kostka	P. Laplante, N. P.
250	St-Christine d'Acton	Rév. C. Côté.
251	Cookshire	Joseph Groudin.
252	St-Sulpice	J. A. Chicoyna.
253	St-Michel des Saints Armand Beauséjour, M.D.	
254	St-Chrysostôme	James Lett
255	St-Mathias	Alfred Morier
256	St-Béatrice	Henri Hétu.
257	St-Damien	Henri Hétu.
258	St-Bruno de Chambly, S. Laprohon, M.D.	
259	Maisonneuve	J. M. Pellerin, M.D.
260	Pointe aux Trembles (Hoc.) Georges Reeves.	

VERS LE PROGRES

Découper et adresser ce coupon à M. Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier de la Caisse Nationale d'Economie, au Monument National, Montréal, P.Q.

Veuillez adresser "*Le Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie*," pendant un an, à partir du mois de.....inclusivement, aux six souscripteurs dont je vous envoie les noms et adresses et pour l'abonnement desquels je vous inclus sous ce pli un dollar (\$1.00).

NOMS	ADRESSES
1°
2°
3°
4°
5°
6°

(Signature de l'Agent).....

Son adresse.....

Madame,

Nous vous invitons instamment à lire les attestations de guérisons opérées par le Vin St-Michel, telles que publiées dans les journaux quotidiens. Ces attestations sont toutes authentiques et les faits mentionnés ont été contrôlés scrupuleusement. De plus, la plupart des personnes dont les signatures apparaissent au bas des ces attestations tiennent un rang dans la société et ne permettraient pas que leur nom soit ainsi employé. Et puis, si vous en doutez, interrogez vous-même ces personnes.

Nous avons à nos bureaux des milliers d'autres attestations.

Boivin, Wilson & Cie,
520 Rue St-Paul, Montréal

Produits Canadiens

Les Gins "CROIX ROUGE"
"CLUB OLD TOM GIN"
"COLONIAL LONDON DRY"

sont distillés au Canada,
dans la Province de Québec.

Boivin, Wilson & Cie,
SEULS CONCESSIONNAIRES,
520 Rue St-Paul, Montréal

Donnez aux bébés

Nestlé's Food

Une nourriture
parfaite
pour les enfants.

Elle est

**ECONOMIQUE,
NUTRITIVE,
SAINE**

Nous désirons que toutes les mères de familles essaient
le NESTLÉ'S FOOD, et nous enverrons gra-
tuitement un échantillon sur demande.



Nestlé's Milk

(LAIT NESTLÉ)

**LE PLUS RICHE
EN CREME**

36 millions de boîtes vendues en Angleterre en 1903.

Boite d'une livre, 15 cts. chaque.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

**The LEEMING, MILES Co., Ltd,
288, Rue St-Jacques, MONTREL.**

Pour bien recevoir vos amis
ayez toujours à la maison le

Brandy

Ph. Richard



Durant les chaleurs, pris avec du lait,
Ginger-ale ou Soda, il constitue un
breuvage rafraichissant et un puissant
TONIQUE.

"Une race doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes."

" LA SAUVEGARDE "

Compagnie Canadienne-Française d'assurance sur la vie.

Fondée sur des bases scientifiques. Capital \$1,000,000. Garanties absolues.

CONSEIL DE DIRECTION :

M. G.-N. DUCHARME, Président, HON. J.-A. OUMET, 1er Vice-Prés.
HON. F.-L. BEIQUÉ, 2me Vice-Prés. HON. R. DANDURAND, HON. N. PERODEAU
M. H. LAPORTE, HON. N.-A. BELCOURT, HENRI BOURASSA, M.P.
M. J.-E. BEDARD, C.R.

OFFICIERS GÉNÉRAUX :

P. BONHOMME, Gérant Général E.-P. LACHAPPELLE, M. D., médecin réviseur

Canadiens-français, donnez-lui la préférence ; son intérêt est le vôtre.

Tel. Bell : Main 4033 (Demandez notre brochure explicative) Siège Social : 26, St-Jacques, MONTREAL, P.Q

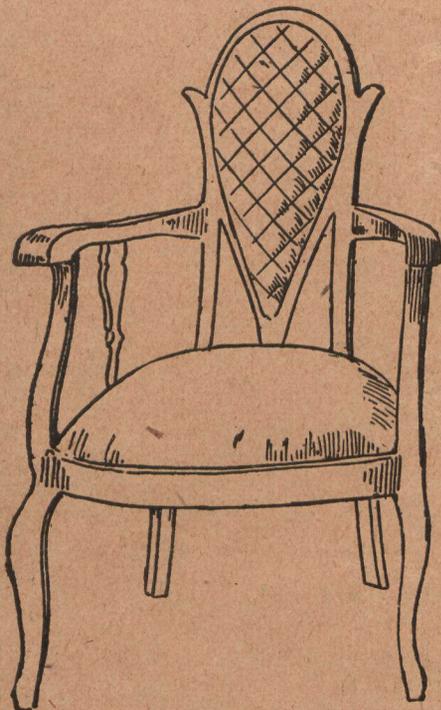
NOUVEAU CERTIFICAT DE DEPOT à 3, 3 1-2 et 4 p.c.

INCORPORÉE EN L'ANNÉE 1900	
No. <u>2001</u>	\$ <u>500</u>
	
La Banque Provinciale du Canada	
CERTIFICAT DE DEPOT	
<i>A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera a</i>	
Ma <u>P. Jean</u> de <u>Montréal</u> ou à son ordre sur délivrance	
des présentes, <u>cinq cents</u> Dollars	
déposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés	
Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes,	
Trois et demi pour cent (3 1/2%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est	
continu sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant,	
Quatre pour cent (4%) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continué	
sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.	
A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera	
censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la	
Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au	
moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.	
Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après	
l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction	
d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.	
La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque	
semestre subséquent.	
Fait à <u>Montréal</u> ce <u>neuvième</u> jour du mois de <u>Mai</u> l'an 19 <u>24</u>	
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA	
Par <u>FAC-SIMILE</u>	
DEPARTEMENT SPECIAL D'EPARGNE	

Etes-vous dans la Course ?

C'est une bonne chose que de posséder de l'argent, mais il appartient à l'homme sage de le conserver

Lorsque vous collectionnez des reçus au comptant, vous épargnez de l'argent de plusieurs manières.



Voici la vignette d'une belle chaise de salon, de modèle gracieux. La couverture est en riche silkoline et en velours fantaisie de couleur ; la chaise est pourvue de ressorts solides avec monture en fer qui dureront la vie. Les couleurs de la couverture sont le vert, le brun et le rouge.

Ce n'est qu'une seule entre cent des magnifiques Primes, données Gratis pour Livrets remplis.

DES MILLIERS DE FAMILLES

Ont adopté notre grand Système durant les quelques dernières semaines. Durant ce mois-ci tous les nouveaux livrets contiennent une PAGE ENTIERE de Reçus au Comptant Verts.

GRATUIT.

The Traders Advertising Company

Bureaux principal et Entrepot : 1835 RUE NOTRE-DAME

Succursales : QUEBEC, VALLEYFIELD, SAINT-HYACINTHE, SAINT-JEAN et SHERBROOKE





Les Cigarettes Egyptiennes

MOGUL

Sont faites de la plus

HAUTE QUALITE DE TABAC TURC.

Bouts en liège.

15[¢] le paquet.